



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4088

Dénomination d'une voie nouvelle et d'un espace public ZAC Confluence à Lyon 2ème
Direction Déplacements Urbains

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4088 - DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE ET D'UN ESPACE PUBLIC
ZAC CONFLUENCE A LYON 2EME (DIRECTION DÉPLACEMENTS
URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le réaménagement du quartier de la Confluence, entamé en 2003, dessine un nouveau cœur de ville à Lyon. Dans le prolongement de l'hyper centre, au Sud de la Presqu'île, ce territoire profondément ancré dans l'histoire des Lyonnais continue sa mutation. Une voie nouvelle est créée, il convient de la dénommer.

Par ailleurs, si la première phase (ZAC 1) est achevée, une place aménagée lors de cette phase n'est pas dénommée. Il convient donc de la dénommer.

En accord avec Monsieur le Maire du 2^{ème} arrondissement, je vous propose les dénominations suivantes,

- **Rue Famille Arcelin** : voie nouvelle reliant le cours Charlemagne au quai Perrache, au Sud de la rue Paul Montrochet

Famille Arcelin : Résistants

Les cinq sœurs et frère Arcelin, fratrie lyonnaise résidant dans le 2^{ème} arrondissement, s'engagent en résistance fin 1941, l'ensemble de la famille, y compris leur mère, y participent activement.

Leur appartement est alors le lieu de réunions clandestines avec les membres des réseaux Action et Alliance notamment. Il accueille également des parachutistes britanniques en mission.

En 1944, les quatre sœurs Arcelin sont tour à tour arrêtées par la Gestapo. Elles seront déportées à Ravensbrück, après avoir été internées à la prison de Montluc.

Leur mère est également arrêtée à Lyon, et emprisonnée à Montluc. Elle est libérée après seulement quelques jours d'internement.

En juin 1945, les sœurs Arcelin, qui n'ont jamais connu leur sort mutuel, se retrouvent lors de la libération des camps, l'une d'elle ayant été sauvée auparavant par la mission du comte suédois Folke Bernadotte, organisée par son oncle, le Prince Charles, frère du Roi et Président de la Croix-Rouge suédoise.

Joseph, quant à lui, est fait prisonnier dans le Vercors. S'étant fait passer pour un soldat américain, il échappe à l'exécution.

- **Place de la Tunisie** : place au Sud de la place Général Delfosse, à l'intersection du cours Bayard et du quai Rambaud

La Tunisie :

En 2016, à l'occasion d'un nettoyage de façades dans la rue Major Martin, des plaques de rue indiquant « rue de la Tunisie » ont été dévoilées dans cette rue du 1^{er} arrondissement.

Du fait de cette découverte, des recherches ont été effectuées pour connaître l'histoire de cette rue. Il s'est avéré que celle-ci s'est, dans un premier temps, appelée « rue Luizerne », puis « rue de la Tunisie » par délibération du Conseil municipal du 27 janvier 1892.

Enfin, par délibération du 12 juillet 1937, la rue est devenue « rue Major Martin », celui-ci y ayant vécu durant son enfance.

La dénomination « Tunisie » n'ayant depuis jamais été attribuée à une autre voie ou espace public, il est aujourd'hui souhaité y remédier en dénommant cette place du 2^{ème} arrondissement.

Ainsi faisant, la Ville de Lyon rappelle les liens unissant la Tunisie et la France depuis de très nombreuses années.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1. La voie nouvelle reliant le cours Charlemagne au quai Perrache, au Sud de la rue Paul Montrochet est dénommée « Rue Famille Arcelin ».

2. La place au Sud de la place Général Delfosse, à l'intersection du cours Bayard et du quai Rambaud est dénommée « Place de la Tunisie ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE